



**CONCESSION
DE DISTRIBUTION PUBLIQUE
D'ENERGIE ELECTRIQUE
DE UA HUKA**

**CONCLUE ENTRE
LA COMMUNE DE UA HUKA
ET
LA SOCIETE ELECTRICITE DE TAHITI**

**RAPPORT DU DELEGATAIRE
DU SERVICE PUBLIC**

Année 2013

SOMMAIRE

1 - OBLIGATIONS DE SERVICE A LA CLIENTELE

- Aspects commerciaux
 1. Tarifs pratiqués et évolution au cours de l'année 2013
 2. Mode de détermination
 3. Chiffre d'affaires énergie
 4. Autres produits d'exploitation
 5. Statistiques de ventes
 6. Services offerts à la clientèle
 7. Actions en faveur de la maîtrise des dépenses d'énergie et de la sécurité des clients

- Bilan technique
 1. Autorisation d'exploitation
 2. Effectifs et organigramme
 3. Détail des ouvrages de production
 4. Données de production
 5. Qualité de service
 6. Qualité-sécurité-environnement
 7. Travaux significatifs-Faits marquants
 8. Raccordement solaire

2 – DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

- Bilan et comptes de résultat de la concession
 1. Méthodologie et clés de répartition analytique
 2. Faits marquants
 3. Commentaires
 4. Actif, Passif et Résultat de la concession

3 – INFORMATIONS SUR LES BIENS IMMOBILISES

1. Variation du patrimoine immobilier
2. Situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public
3. Suivi du programme contractuel d'investissements
4. Dépenses de renouvellement réalisé dans l'année

4 – ENGAGEMENTS NECESSAIRES A LA CONTINUTE DU SERVICE PUBLIC

1. Etats des engagements à incidence financière

1 – OBLIGATIONS DE SERVICE A LA CLIENTELE

Aspects commerciaux

1°) - Tarifs pratiqués, et évolution au cours de l'année 2013

Tranches tarifaires	Réf	Seuils	mars 2012 à septembre 2013	octobre 2013 à décembre 2013
BT Usage social	TP0	de 0 à 180 kWh	20	19,56
BT Usage social	TP1	de 181 à 300 kWh	49,8	49,36
BT Usage social	TP2	au dessus de 300 kWh	61,9	61,46
BT Usage domestique	P1	de 0 à 300 kWh	30,8	30,36
BT Usage domestique	P2	de 301 à 450 kWh	48,8	48,36
BT Usage domestique	P3	au dessus de 450 kWh	56,9	56,46
BT Usage domestique	P0	de 0 à 150 kWh		
BT Usage domestique	P1	de 151 à 280 kWh		
BT Usage domestique	P2	de 281 à 500 kWh		
BT Usage domestique	P2'	au-dessus de 500 kWh		
BT Eclairage public	P3		35,9	35,46
BT Usage professionnel	P4	de 0 à 3000 kWh	42,2	41,76
BT Usage professionnel	P4'	au-dessus de 3000 kWh	46,2	45,76
MT Tarif jour	P5	de 0 à 16200 kWh	27,6	27,16
MT Tarif jour	P6	de 16201 à 48600 kWh	27,6	27,16
MT Tarif jour	P7	au-dessus de 48600 kWh	27,6	27,16
MT Tarif nuit	P8	de 0 à 9000 kWh	24	23,56
MT Tarif nuit	P9	au dessus de 9000 kWh	24	23,56
MT Tarif uniforme	P10		39,77	39,33

Prime d'abonnement	ACE = 18,10 XPF
<p>Basse tension : Tarif Pétits consommateurs Prime d'Abonnement = 13,68 X ACE x kVA de puissance souscrite soit : 248 XPF x kVA de puissance souscrite</p> <p>Basse tension : Tarif Usages Domestiques Prime d'Abonnement = 20,50 X ACE x kVA de puissance souscrite soit : 371 XPF x kVA de puissance souscrite</p> <p>Basse tension : Tarifs Usages Professionnels et Eclairage public Prime d'Abonnement = 17,10 x ACE x kVA de puissance souscrite soit : 310 XPF x kVA de puissance souscrite</p> <p>Moyenne tension : Prime d'Abonnement = 912,60 x ACE x kVA de puissance souscrite/An jusqu'à 200 kVA soit : 16 518 XPF x kVA de puissance souscrite / An</p> <p>Moyenne tension : Prime d'Abonnement = 570,38 x ACE x kVA de puissance souscrite/An au-delà de 200 kVA soit : 10 324 XPF x kVA de puissance souscrite / An</p>	

Taxes	Taux
Taxe municipale	
- en basse tension	3 XPF/kw
- en moyenne tension	3 XPF/kw
TVA	
- sur Énergie	5%
- sur Prime d'Abonnement	5%
- sur Avance Sur Consommation	5%
- sur Redevance Transport	0%

Avance sur consommation	P2 = 48,36 XPF
<p>Tarif Usages Domestiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - ASC = 50 x P2 x kVA de puissance souscrite - ASC = 2 418 XPF x kVA de puissance souscrite <p>Autres Tarif Basse Tension</p> <ul style="list-style-type: none"> - ASC = 100 x P2 x kVA de puissance souscrite - ASC = 4 836 XPF x kVA de puissance souscrite 	

2°) - Mode de détermination

Les tarifs de vente de l'électricité sont arrêtés par le Conseil des ministres.

La dernière actualisation est applicable depuis le mois d'octobre 2013, en référence à l'arrêté n° 1311 CM du 01 Octobre 2013, publié au Journal Officiel de la Polynésie française (JOPF).

3°) – Chiffre d'affaires énergie

Tranches tarifaires	Réf	kWh vendus antérieur 01/10/2013	kWh vendus postérieur 01/10/2013	Total kWh vendus	Montant antérieur 01/10/2013	Montant postérieur 01/10/2013	Total XPF	Puissance souscrite cumulée	Prime abonnement	Puissance souscrite au 31/12/2013
BT Usage social	TP0	173 191	57 811	231 002	3 463 820	1 130 798	4 594 618			
BT Usage social	TP1	22 553	6 620	29 173	1 123 130	326 758	1 449 888			
BT Usage social	TP2	2 088	243	2 331	129 248	14 936	144 184	6 069	1 480 834	516
BT Usage domestique	P1	42 264	14 457	56 721	1 301 740	438 929	1 740 669			
BT Usage domestique	P2	10 002	2 883	12 885	488 092	139 421	627 513			
BT Usage domestique	P2'	2 409	444	2 853	137 074	25 067	162 141	766	280 792	63
BT Usage dom ant 01/10/2013	P0									
BT Usage dom ant 01/10/2013	P1									
BT Usage dom ant 01/10/2013	P2									
BT Usage dom ant 01/10/2013	P2'									
BT Eclairage public	P3	12 339	4 053	16 392	442 976	143 721	586 697	264	80 370	22
BT Usage professionnel	P4	157 171	52 665	209 836	6 632 618	2 199 295	8 831 913	4 145	1 267 767	351
BT Usage professionnel	P4'									
MT Tarif jour	P5	8 889	5 456	14 345	245 338	148 186	393 524			
MT Tarif jour	P6									
MT Tarif jour	P7									
MT Tarif nuit	P8	13 150	6 641	19 791	315 599	156 462	472 061	240	324 888	20
MT Tarif nuit	P9									
MT Tarif uniforme	P10									
Régul										
Prépaiement										
Prépaiement hors toti		530		530	22 842		22 842			
Autres (employés...)		9 206		9 206	17 637		17 637	116	2 845	12
Total		453 792	151 273	605 065	14 320 114	4 723 573	19 043 687	11 599	3 437 496	984
							Prime abonnement	3 437 496		
							Ventes totales	22 481 183		
							Prix moyen	37,15		

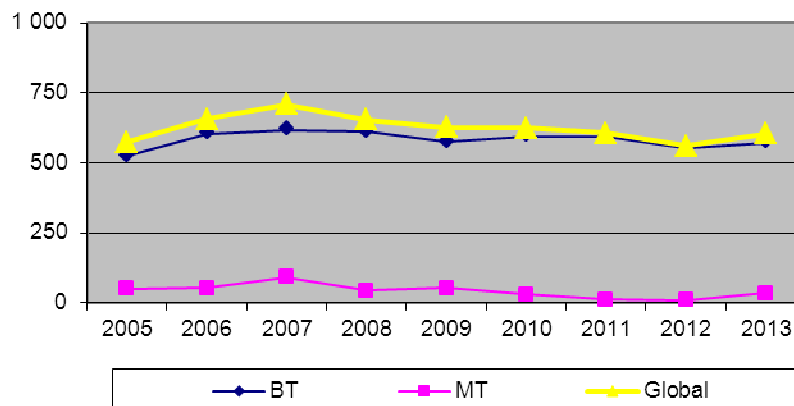
4°) – Autres produits d'exploitation

En complément des ventes d'énergie, l'activité en concession enregistre les autres produits d'exploitations suivants :

- Frais de perception de taxe :	23 791 XPF
- Frais de relance:	<u>196 950 XPF</u>
- Total	220 741 XPF

5°) – Statistiques de ventes

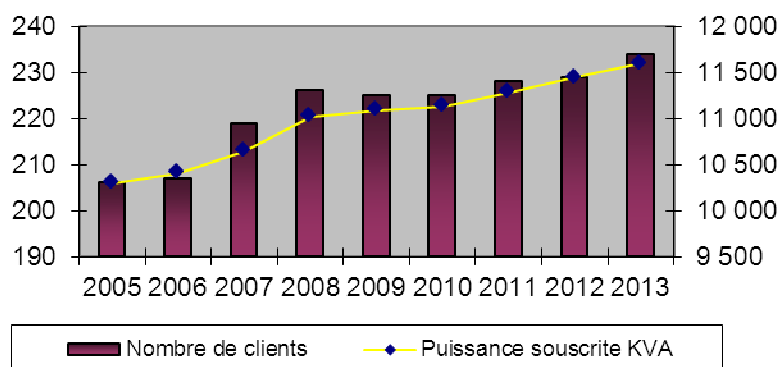
Croissance des ventes de kWh



Les ventes d'énergie sur le périmètre de la concession reviennent au même niveau qu'en 2011 (+ 7,8 %), par rapport à 2012.

Les ventes BT augmentent légèrement de (+ 3,6 %), alors que les ventes MT augmentent fortement de (+ 234,3 %).

Nombre de clients et puissance souscrite

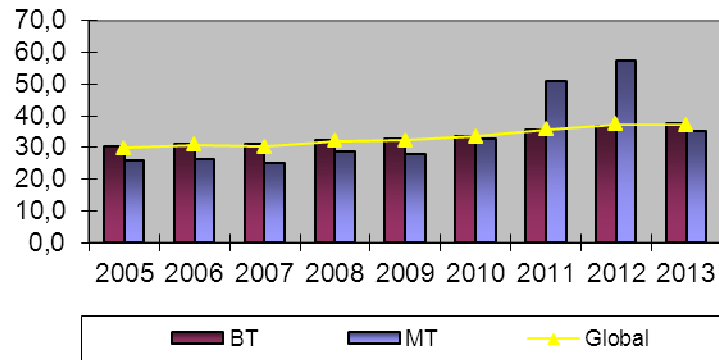


La concession compte 234 clients à fin 2013, en progression annuelle de (+ 2,2 %), dont :

- 233 clients en Basse tension ;
- 1 client en Moyenne tension.

La puissance souscrite s'établit à 11 599 kVA, contre 11 449 kVA en 2012 (+ 1,3 %).

Evolution prix moyen de vente du kWh

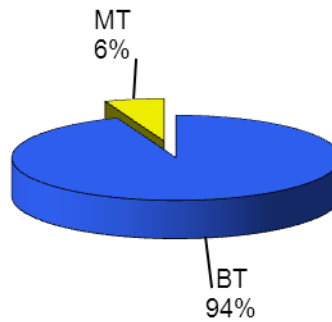


Le prix moyen de vente « hors taxes » du kWh est de 37,2 XPF, dont :

- 37,3 XPF en Basse tension ;
- 34,9 XPF en Moyenne tension.

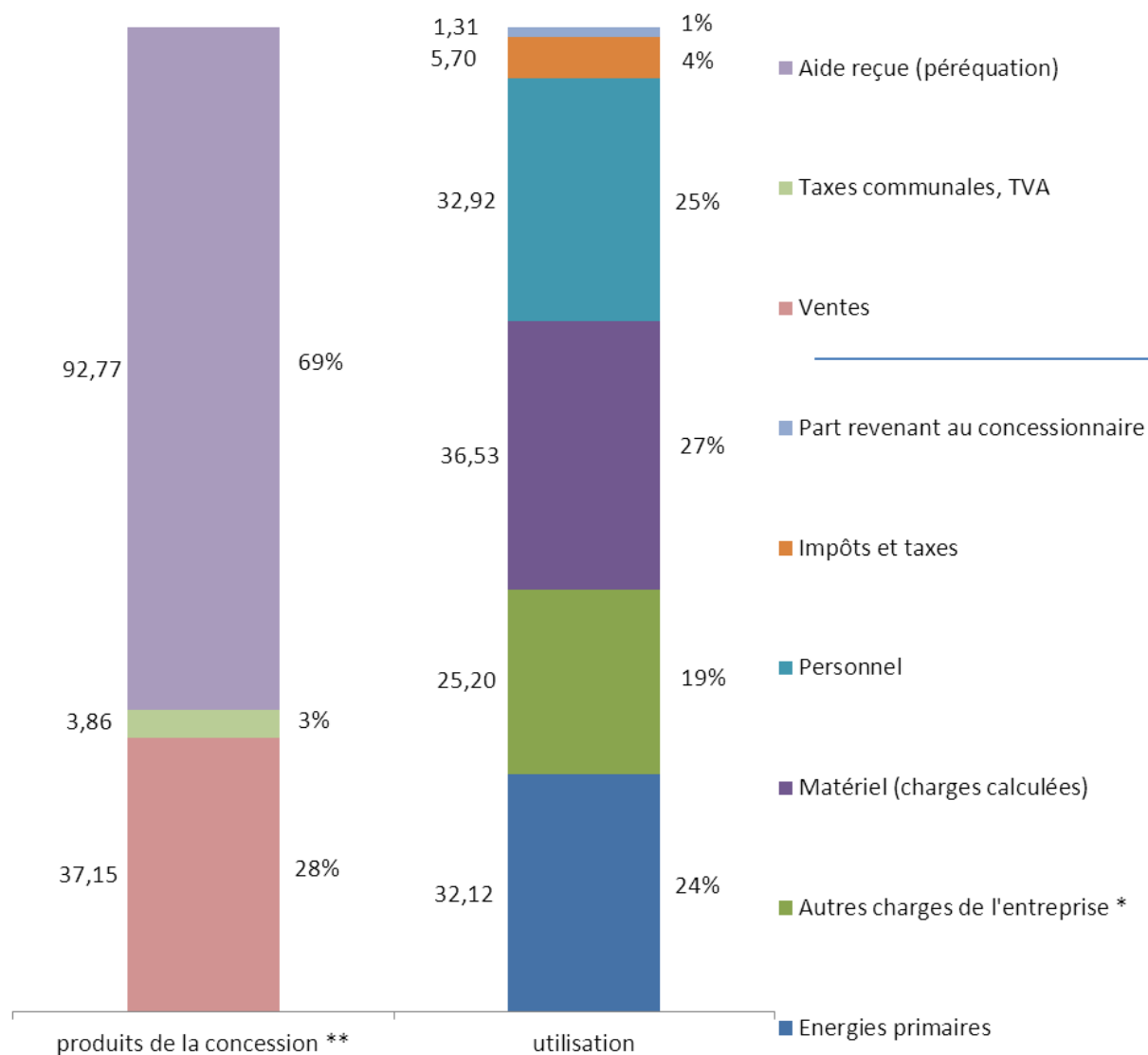
Il enregistre une diminution annuelle de (- 0,1 %).

Répartition des ventes BT / MT



Bénéficiaires des sommes facturées aux clients sur Ua Huka

2013 (en F/KWh et en pourcentage)



*Autres charges de l'entreprise : ce poste comprend les frais de siège, le coût financier, l'interface clientèle, les charges de maintenance & fonctionnement hors main œuvre, etc.

** Dont 41,01 F/KWh (31 %) de sommes facturées aux clients

Les sommes facturées aux clients comprennent :

- Le prix de vente HT de l'électricité
- La TVA

Les impôts comprennent :

- La TVA
- L'IS
- L'IRCM reversé par l'actionnaire sur les dividendes

Ne sont pas inclus par simplification, la patente et l'IRCM sur les produits financiers qui figurent dans les « autres charges de l'entreprise »

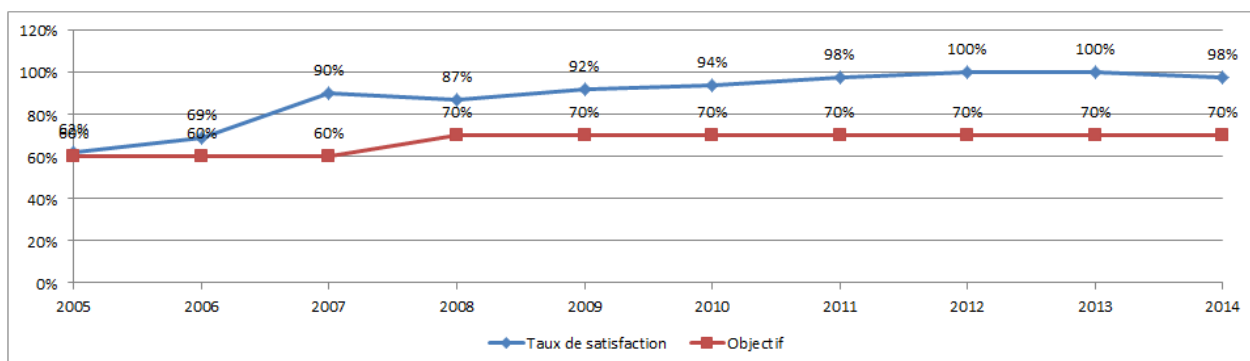
Les énergies comprennent :

- Le coût d'achat des énergies fossiles fioul et gazole
- Le coût d'achat des énergies renouvelables solaire.

6°) Services offerts à la Clientèle

- **Activité et Qualité de service au centre d'appels de l'EDT**

Qualité de service mesurée au centre d'appels :



Le suivi des indicateurs de qualité de service sur l'année passée, confirme le maintien de l'excellence du service d'accueil à la clientèle apporté par le centre d'appels de l'EDT, déjà reconnu au cours des années passées. La mission dévolue à la plateforme téléphonique a évolué au fil des années pour devenir un centre de relations clients gérant le canal web également.

2013	Moy année	Objectifs
Qualité de	91%	90%
Tps moyen	11	20

ACTIVITES	Total
Appels sortants	3567
Back office	1370
Webmail	3175
Total	8112

Le centre d'appels d'EDT recueille l'ensemble des appels clients au titre des renseignements commerciaux (N° 86 77 86), ou bien de l'accueil des clients en situation de dépannage (N° 5.4.3.2.1.0).

- **L'agence en ligne agence.edt.pf**

L'agence en ligne EDT mise en service en 2011 pour tous clients a connu en 2013 une évolution des fonctionnalités proposées.

Elle propose une gestion complète des abonnements d'énergies par les clients, notamment un module de paiement en ligne des factures d'électricité et les services interactifs suivants :

- ✓ Edition des factures
- ✓ Auto relève des compteurs
- ✓ Suivi en temps réel du compte client
- ✓ Réalisation de bilan énergétique
- ✓ Simulation de facture
- ✓ Calculateur de puissance
- ✓ Maîtrise de la consommation
- ✓ Calculateur de lampes

Cet outil très intuitif propose de manière actualisée l'ensemble des offres de service et d'information disponibles auprès de la clientèle. Il est également déployé auprès de l'ensemble des agences clientèle de Tahiti, afin que celles-ci disposent en temps réel des dernières informations commerciales à jour, d'une manière interactive et facilement consultable.

agence.edt.pf
Lauréat des Trophées du Numérique 2011
Catégorie Portails d'information d'utilité publique.

GÉREZ VOTRE ÉNERGIE EN TOUTE LIBERTÉ

EDT
GDF SUEZ

- Edition de vos factures
- Paiement en ligne
- Auto relève de votre compteur
- Suivi en temps réel de votre consommation
- Bilan énergétique
- Services à la carte
- Gestion de votre contrat à distance

EDT Info Conseils
Tél. (859) 86 77 86
Mail : edt@edt.pf
www.edt.pf

agence.edt.pf	2012	2013
Nb visites	108 974	124 897
Nb pages déroulées	3 373 285	4 142 963
Nb paiements	6 568	9 814
Règlement moyen	26 255	24 688
Nb autorelève	19 671	26 630
Nb clients AEL	9 819	14 281

Le nouveau site web recueille depuis son lancement auprès du grand public à fin Aout 2011 un accueil de plus en plus favorable, une réflexion permanente sur ses améliorations permet d'engager de nouvelles fonctionnalités développées sur le site tel que : l'accès direct au paiement de sa facture, le calculateur de puissance permettant d'ajuster sa puissance souscrite.

- **Développement du service « SMS infos clients »**

EDT a lancé en 2011 un nouveau service gratuit d'information par S.M.S à destination de sa clientèle.

Ce nouveau service, entièrement gratuit pour les clients souscripteurs, leur permet de recevoir directement sur leur téléphone portable le montant de leur prochaine facture, les dates de passage des releveurs à leur domicile ainsi que les coupures pour travaux de leur secteur.

L'information est envoyée directement aux clients par SMS 7 jours avant le passage du releveur, et dès le lendemain de l'émission de la facturation pour l'information relative au montant de la facture. Ce dernier est également informé à cette occasion de la date limite de règlement de sa facture afin d'éviter d'être relancé.

Ce nouveau service entièrement gratuit, ce qui est très apprécié en temps de crise, est déjà un grand succès avec plus de 30 000 clients souscripteurs sur les différentes informations sms.

Afin de faciliter l'accès à l'autorelève, un rappel client a été créé en 2013 via ce canal permettant de communiquer son autorelève au bon moment.



Nombre d'adhésions au service SMS					
2013					
CONCESSION	autoreleve	Avis de coupure pour Travaux	Avis passage releveur	Montant Facture mensuelle	Total général
UA HUKA			3	17	20

- **Lancement du Plan Actions Commerciales Services (PACS)**

La création d'une nouvelle offre tarifaire en mars 2012 destinée aux clients domestiques, le tarif « Petits Consommateurs » a permis de lancer une stratégie client orientée sur le placement de services auprès de notre clientèle. La multiplicité des services proposés permet de présenter une réelle offre se basant sur le besoin client, tous les services EDT étant gratuits.

Lancée en 2012 et développée en 2013 le PACS a permis de convertir plus de 30 000 clients en tarif Petits Consommateurs et d'asseoir notre relation client dans plus de conseils et moins de gestion.



7°) Actions en faveur de la maîtrise des dépenses d'énergie

E.D.T partenaire historique du salon de l'habitat a profité de l'édition 2013 pour proposer au public trois offres promotionnelles du 'Pack Energie Eco' 'Priz Eco, Pack Energie Plus', qui ont rencontré un large succès auprès des visiteurs.

Le 'Pack Energie Eco' comprend une offre d'audit personnalisé et gratuite des consommations électriques de l'habitation, un guide pratique détaillé sur les économies d'énergie ainsi qu'un appareil de mesure « Consomètre » qui sert pratiquement à mesurer l'énergie électrique consommée par tout appareil électrique branché sur le secteur au travers d'une prise électrique.

Le pack énergie Eco aide ainsi les clients à maîtriser leur consommation électrique à l'aide de conseils pratiques et d'outils permettant de réaliser soi-même son bilan d'énergie.

La 'Priz Eco' comporte une offre d'audit personnalisé et gratuite des consommations électriques de l'habitation, ainsi qu'une multiprise intelligente permettant la mise hors tension de tous les appareils branchés dès la détection d'une mise en veille, ce qui supprime toute consommation de veille.

Le 'Pack énergie plus' regroupe les deux offres précédentes, engageant ainsi le client dans une démarche éco citoyenne.

Présent au Salon
Habitat Expo
 Place Toa'Ta du 6 au 9 mars 2014

- **Des services gratuits :**
 - > SMS INFOS EDT
 - > La mensualisation
 - > L'agence en ligne
 - > Économie d'énergie
 - > Tarif Petits Consommateurs
- **Des offres "spécial salon" :**
 - > Pack Énergie Eco
2 750 F au lieu de 4 950 F
 - > Pack Énergie Plus
8 000 F au lieu de 9 650 F
1 multiprise à économie d'énergie + Pack Énergie Eco
 - > Priz ECO
5 500 F au lieu de 8 250 F
- **Des infos pratiques pour tout raccordement solaire**
- **CLCE :**
Centre Label et Contrôle Électrique
Exigez la Sécurité pour vos installations électriques domestiques
- **Les conseils pratiques des techniciens EDT**

EDT Infos conseils : tél. 88 77 88
 Votre agence en ligne : agence.edt.pt

EDT
 EDF Suez

Bilan technique

1°) Effectifs et organigramme

Le nombre d'agents en charge de l'exploitation de UA HUKA est resté inchangé, soit 2 agents en 2013 :

UA HUKA
Agents d'Exploitation Roméo TAMARII Florian TAATA

2°) Détail des ouvrages de production

Le parc de groupes électrogènes fixes de production est le suivant :

Situation				Caractéristiques					Service			
Conc.	Centrale	GE n°	Immo	Marque	Type	Série groupe	kV A	kW	Mise en service	HDM au 01/01/13	HDM au 01/01/14	HDM 2013
54	UA HUKA	1	G170	FG WILSON	P250HE	FGWNAV01T F0A14761	250	115	2008	8 140	13 379	5 239
54	UA HUKA	2	G180	FG WILSON	P250HE	FGWNAVO1E F0A14532	250	115	2008	16 888	18 776	1 888
54	UA HUKA	3	G181	FG WILSON	P250HE	FGWNAVO1C F0A14760	250	115	2008	15 727	17 440	1 713

3°) Données de production

690 MWh ont été produits en 2013, contre 647 en 2012 – soit une augmentation de 6,6 %.

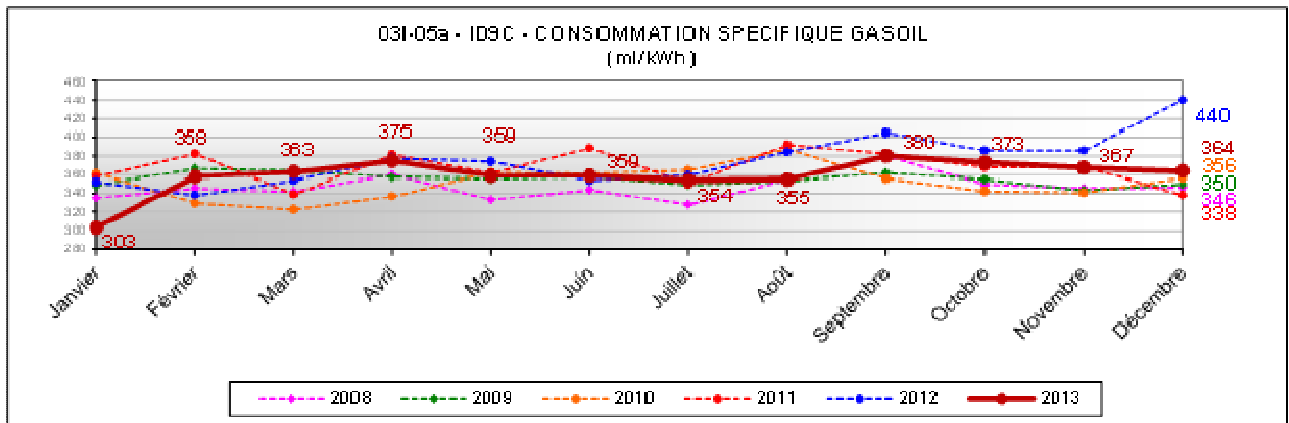
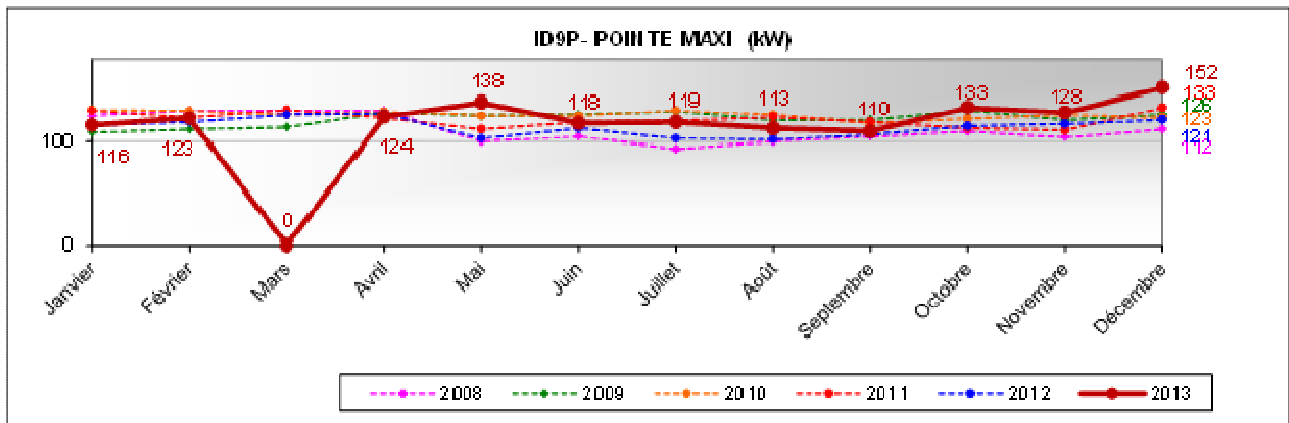
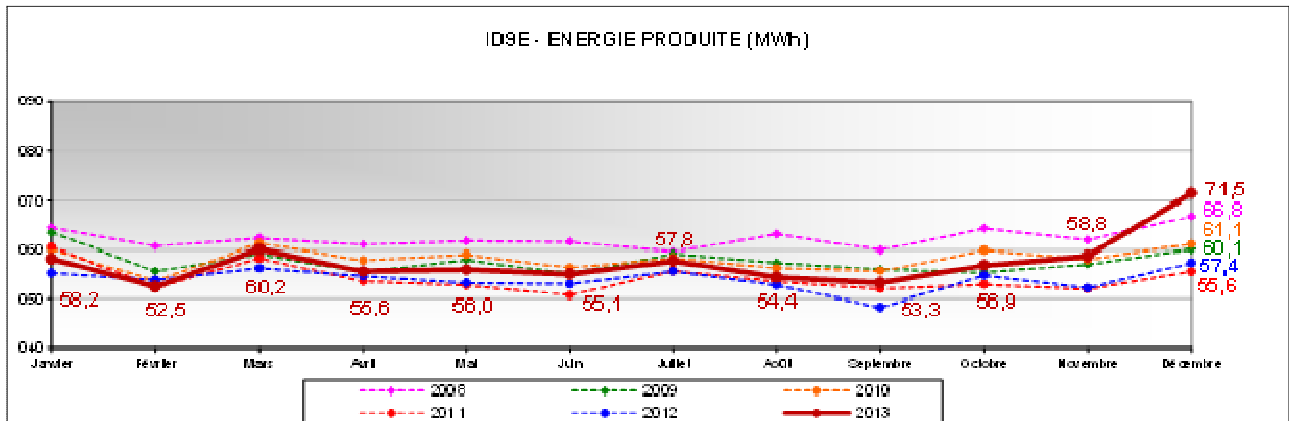
247 774 litres de gazole ont été consommés – soit une hausse de 1,8 % par rapport à 2012.

1046 litres d’huile ont été consommés.

La pointe est de 152 kW contre 127 kW en 2012

UA HUKA PRODUCTION	Mensuelle (kWh)	Pointe Maxi en kW	Conso gazole (l)	Conso spéc. (ml/kWh)	Conso Huile (litres)
Janvier	58 237	116	17 650	303	-26
Février	52 495	123	18 791	358	215
Mars	60 158	-	21 817	363	69
Avril	55 647	124	20 854	375	90
Mai	55 991	138	20 081	359	101
Juin	55 050	118	19 760	359	69
Juillet	57 838	119	20 452	354	95
Août	54 425	113	19 310	355	71
Septembre	53 272	110	20 241	380	146
Octobre	56 903	133	21 223	373	144
Novembre	58 785	128	21 596	367	-196
Décembre	71 493	152	25 999	364	268
Total en Moyenne	690 294	152	247 774	359	1046

Energie produite - Puissance MAXI - Consommation spécifique gasoil

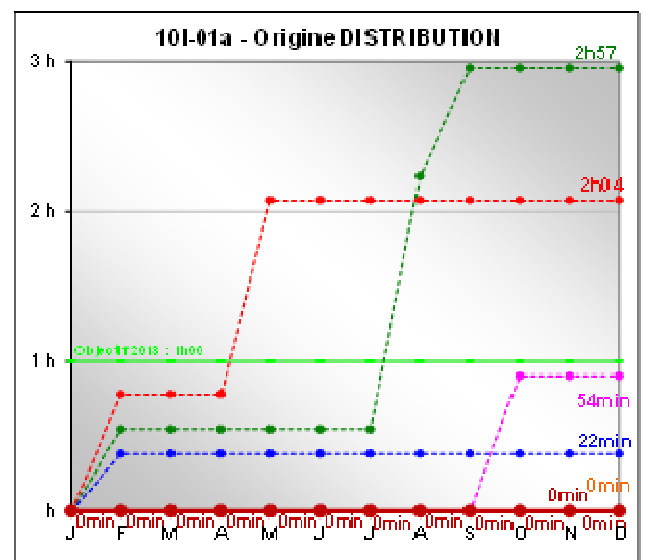
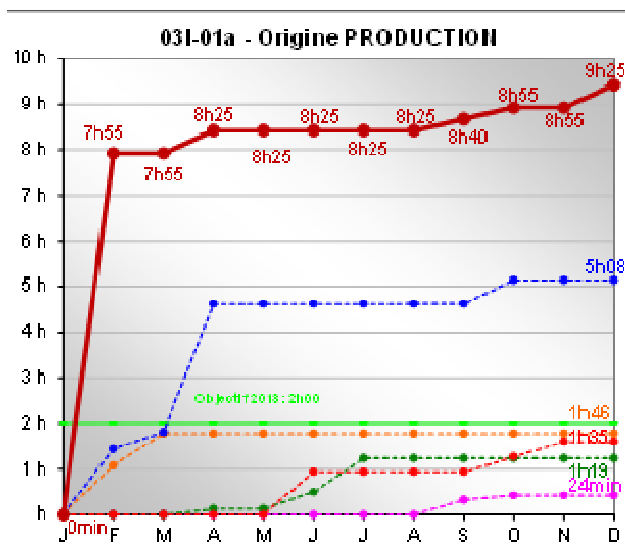
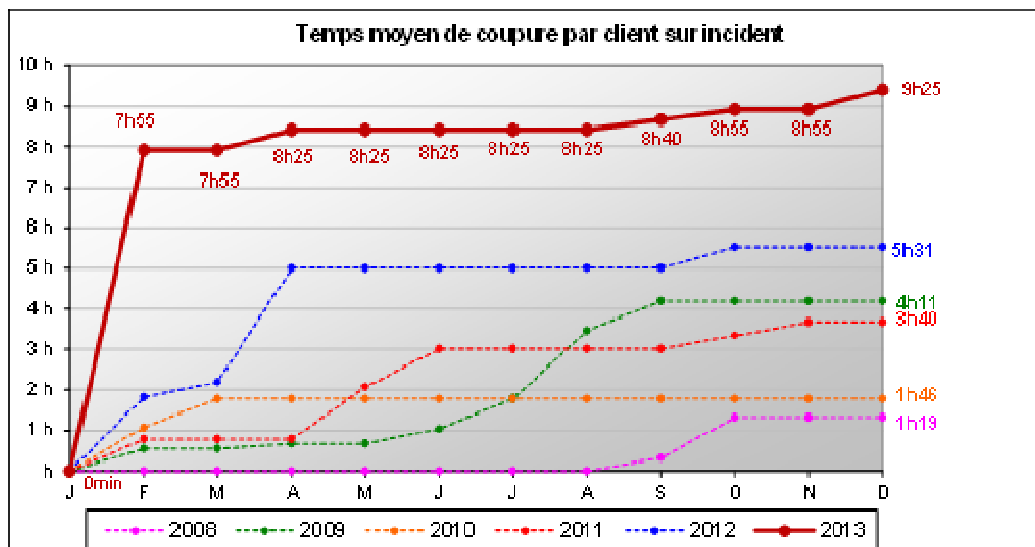


4°) Qualité de service

Bilan des TMCC sur incident (Temps Moyens de Coupure par Client)

La qualité de fourniture de l'énergie s'est dégradée par rapport à 2012, un TMCC de 9h25 par rapport à 5h31 en 2012.

- **TMCC incidents production : 9h25**- 11 Black out dus à des problèmes d'exploitation, résolus en fin d'année par des travaux sur les groupes électrogènes et l'installation de coffret de reletage sur le réseau.
- **TMCC incidents distribution : 0**



5°) Qualité, sécurité, environnement

Régularisation de l'arrêté d'exploitation :

Le dossier ICPE sera établi et déposé à la DIREN en 2014.

POI « Plan d'Opération Interne » pollution-incendie

Réalisation d'un exercice incendie (simulation scénarios et maniement extincteurs) le 17 janvier 2013

Traitement des effluents :

200 litres d'huile de vidange et un fût de filtres usagés ont été rapatriés sur Tahiti pour traitement en 2013 (Société TOTAL et SEP).

6°) Travaux significatifs – faits marquants

Renouvellement du stockage gasoil de la centrale, par une cuve double-enveloppe 30.000 litres semi-enfouie avec reprise du circuit gasoil d'alimentation des groupes de la centrale.



Installation achevée de trois coffrets de restage BT temporisés pour améliorer la qualité de service (renvoi plus rapide du réseau suite à déclenchement ou Black-Out)

2 – DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

Bilan et compte de résultat de la concession

1°) – Méthodologie et clés de répartition analytique

Bilan :

Les postes de « haut de bilan » représentent 88 % du total du bilan et sont obtenus par imputation directe par concession.

Les autres postes relatifs aux actifs circulants et dettes d'exploitation, lesquels ne représentent que 12 % du total bilan, souvent indifférenciés entre les deux concessions de Tahiti, sont répartis au prorata :

- du chiffre d'affaires des concessions concernées pour les créances ;
- des achats et ACE pour les comptes fournisseurs ;
- de la masse salariale pour la PIDR (provision pour indemnité départ à la retraite), et les dettes sociales ;
- du nombre de kWh pour les dettes fiscales.

La différence apparaissant au niveau du bilan de chaque concession entre ses actifs et ses passifs constitue une situation de trésorerie (excédent ou besoin) portée dans la rubrique « Compte Courant du concessionnaire ». Elle sert de base au calcul des produits et charges financières, imputés à la concession considérée, sur la base des taux de marché.

Compte de résultat

- Postes du compte de résultat

Les ventes d'énergie correspondent au chiffre d'affaires calculé sur le nombre de kWh réellement vendu par concession.

Le coût de distribution est constitué des charges directes d'entretien des réseaux, des amortissements et provisions.

Le coût de l'interface clientèle est constitué des charges de fonctionnement des services de la clientèle (charges salariales, charges d'entretien, loyers, frais de téléphone etc.) ainsi que des dotations ou reprises de provisions relatives aux créances détenues sur la clientèle.

Les frais de siège sont constitués des frais de fonctionnement des services administratifs.

Le résultat financier est constitué le cas échéant de la charge d'intérêt relative aux emprunts spécifiques de la concession considérée puis de la rémunération du « compte courant du concessionnaire » tel qu'il figure au bilan ; cette rémunération est calculée sur la base de l'Euribor (3 mois) de l'exercice considéré lequel est complété d'un "spread" financier.

Sur 2013 :

- Le taux moyen de l'Euribor (3 mois) est de : 0,225 % :
- le "spread" appliqué aux besoins de trésorerie est de + 0,8 point ce qui donne un taux d'emprunt de 1,025%
- le taux appliqué aux excédents de trésorerie correspond à l'Euribor soit 0,225%.

Sur 2012 :

- Le taux moyen de l'Euribor (3 mois) est de : 0,624%
- le "spread" appliqué aux besoins de trésorerie est de + 0,8 point ce qui donne un taux d'emprunt de 1,424%
- le "spread" appliqué aux excédents de trésorerie est de – 0,3 point ce qui donne un taux de placement de 0,324%

Le coût de revient complet somme les différents coûts cités ci-dessus. Ramené au nombre de kWh vendus, il donne le coût de revient complet du kWh.

Le résultat avant impôt et la péréquation tarifaire

Du fait d'un tarif de vente identique sur l'ensemble de ses concessions et résultant d'une péréquation tarifaire, l'équilibre financier du concessionnaire est à considérer dans la globalité de ses concessions ; il en ressort ne analytique une « solidarité intercommunale » ci-après dénommée « péréquation », qui ramène le taux de marge de chaque concession prise individuellement au niveau du taux moyen constaté sur l'ensemble des concessions.

L'Impôt sur les Sociétés est calculé par application au résultat de la concession après péréquation, du taux moyen de l'IS constaté sur les résultats du concessionnaire à savoir 46,04 % en 2013 (43,15 % en 2012).

• **Principes de répartition des coûts indirects**

1. Les frais de siège :

Ils sont répartis sur les filiales, les activités concédées et les activités « hors concession ».

La part revenant aux filiales fait l'objet d'une refacturation sur la base des temps passés pour la main d'œuvre et d'une refacturation au franc le franc pour les charges « transitant » par EDT

La part restante est répartie au prorata du nombre d'heures travaillées tant sur les activités hors concession (travaux, maintenance EP...) que concédées

Au sein des activités concédées, la quote-part revenant à chaque concession est déterminée au prorata du nombre des abonnés.

2. Les coûts d'implantation Puurai :

Constitué des loyers, frais de personnel, entretien, assurances sont répartis sur les services hébergés au prorata des superficies occupées

3. Les coûts de production :(achats de combustibles et d'énergies, coûts d'entretien des groupes et centrales, amortissements, provisions...) des centrales communes à certaines îles (Tahiti et Raiatea) sont répartis entre les concessions concernées (Tahiti Nord et Secosud d'une part, Taputapuatea et Tumaraa d'autre part) au prorata des kWh vendus.

4. Les coûts du frêt du magasinage :

Regroupés au sein des services magasin et approvisionnement ces coûts sont ventilés sur les sorties de stock et donc imputés en charges ou en immobilisation sur les concessions concernées

5. Les coûts informatiques :

Regroupés au sein du service ad hoc ces coûts sont répartis en fonction du nombre de PC présents dans chaque service.

6. Le service de support aux îles situé à Puurai :

Les coûts de fonctionnement de ce service sont répartis sur les concessions des îles concernées au prorata des temps passés

Les dépenses de ce service engagées pour le compte des îles/concessions sont imputées directement sur les îles/concessions bénéficiaires de ces dépenses

7. Le service clientèle :

Les dépenses communes à l'ensemble des concessions donc hors agences sont reventilées sur les concessions bénéficiaires au prorata du nombre d'abonnés.

8. Allocation CE :

Les dépenses sont réparties au prorata de la masse salariale

Les répartitions primaires (cout d'implantation, DSI, allocation CE) affectent certains couts sur les services. Ces derniers sont ensuite ventilés sur les concessions (répartitions secondaires).

Le tableau ci-dessous met en évidence l'impact de ces répartitions secondaires, service par service, sur le résultat de la concession

Répartition	Montant total à répartir (MF)	Montant réparti dans les concessions (MF)	Montant réparti sur Ua huka (MF)	Clé de répartition	Valeur totale de la clé	Valeur de la clé pour Ua huka
Frais de siège	1 578,2	1 438,9	4,0	Nombre d'abonnés	84 065,0	234,0
Exploitation des îles	312,5	286,4	6,4	Temps pointé par la cellule (valorisé en MF)	647,4	14,5
Clientèle îles	48,9	48,9	0,5	Nombre d'abonnés îles	22 740,0	234,0
Exploitation hydro	109,4	18,1	0,0	Temps pointé par la cellule (valorisé en MF)	3,2	0,0
Exploitation réseau Tahiti	414,9	308,2	0,0	Temps pointé par la cellule (valorisé en MF)	312,2	0,0
Exploitation thermique Tahiti	278,1	277,7	0,0	Temps pointé par la cellule (valorisé en MF)	544,6	0,0
Suivi et développement	44,4	32,5	0,0	Temps pointé par la cellule (valorisé en MF)	59,4	0,0
Travaux production	95,1	53,1	0,1	Temps pointé par la cellule (valorisé en MF)	30,4	0,1
Travaux réseau	83,1	33,9	-0,2	Temps pointé par la cellule (valorisé en MF)	41,0	-0,2

2°) – Faits marquants

Les éléments les plus notables de l'année 2013 sont les suivants :

Tarifs de l'électricité :

- L'actualisation tarifaire contractuellement due au 01/03/2013 n'a pas été réalisée entraînant sur l'exercice un manque à gagner de 246 MF (toutes concessions).
- L'année a été marquée par des décisions de justice intervenues dans divers contentieux. En particulier, un jugement du Tribunal Administratif de Papeete du 3 Juillet 2013 a remis en cause certains articles de l'avenant 16 de Mars 2012, et donc la légalité des tarifs, avec une limite fixée au 1er Octobre pour y remédier. Ceci a contraint le Gouvernement et EDT à négocier rapidement un nouvel accord tarifaire, ayant fait l'objet d'un nouvel avenant 16B du 30 Septembre. EDT a consenti de nouveaux efforts dans cet avenant par rapport à ses droits contractuels, avec en particulier une baisse tarifaire exceptionnelle de 2% jusqu'au 1er Juin 2014.
- Par ailleurs, le dernier terme (500 MXPF) de l'échéancier de règlement du protocole transactionnel de Novembre 2008 relatif au contentieux tarifaire de 2005 a été honoré en 2013 par la Polynésie française.

Variation du prix achat des hydrocarbures

	Prix du Fioul	Prix du Go Tahiti	Prix du Go Iles	Arrêté CM
Jusqu'au 30/06/ 2008	38,680	56,200	40,000	Arrêté 773 Cm du 14/09/05
Acpt du 01/07/2008	53,740	77,270	54,240	arrêté 678 CM du 26/06/08 (simultané avec avenant 14 du 30/06/2008)
Acpt du 02/2009	39,157	56,158	54,458	arrêté 226 CM du 06/02/09 (simultanée avenant 15 du 01/02/2009)
Acpt du 01/08/2009	44,157	58,458	60,158	arrêté 1205 CM du 29/07/09
Acpt du 08/2010	54,157	68,458	70,158	arrêté 1246 CM et 1248 CM du 28/07/10
Acpt du 05/2011	61,157	77,158	75,458	Arrêté 0544 & 0546 CM du 21/04/11
Acpt du 08/2011	62,836	78,837	77,137	Arrêté 1084 & 1087 CM du 27/07/11
Acpt du 03/2012	64,336	80,337	79,137	Arrêté 298 à 301 CM du 27/02/2012

Variation du prix de référence de vente de l'électricité

	Prix réf.	ACE	CM / Avenant
Jusqu'au 30/06/ 2008	29,02	16,12	Arrêté 774 CM du 14/09/2005
Acpt du 01/07/2008	32,48	16,54	Avenant 14 du 30/06/2008 - Convention N°80229
Acpt du 02/2009	30,98	17,17	Avenant 15 du 06/02/2009 - Convention N°90056
Acpt du 01/08/2009	31,89	17,25	Arrêté 1207 CM du 29/07/2009
Acpt du 08/2010	33,33	16,73	Arrêté 1249 CM du 28/07/2010
Acpt du 03/2011	33,67	17,03	Arrêté 0225 CM du 24/02/2011
Acpt du 05/2011	35,14	17,03	Arrêté 0547 CM du 21/04/2011
Acpt du 08/2011	35,49	17,03	absence d'actualisation
Acpt du 03/2012	35,96	17,70	Avenant 16 du 16/03/2012 - Convention N°1455
Acpt du 10/2013	35,52	18,10	Avenant 16b du 01/10/2013 - Convention N°5862 (incluant une baisse temporaire du P ref de 0,74)

3°) – Commentaires

Les ventes augmentent de (+ 7,84%) en volume passant 561 MWh à 605 MWh en 2013 et le chiffre d'affaires progresse également de (+ 7,7 %) soit 22 MF au 31/12/2013.

- Le prix moyen de vente ressort à 37,15 F/kWh contre 37,20 F/kWh en 2012.

- Le coût de l'énergie par kWh produits évolue à la baisse passant de 29,27 F/kWh produit en 2012 à 28,15 F en 2013 soit (- 3,80 %).

La **marge énergie** augmente de (+ 1 MF), cette hausse s'analyse en 2 effets:

- Effet volume résultant du nombre de kWh produit de (+ **0,3 MF**)
 - Augmentation du CA à tarifs constant: (+ 1,6 MF)
 - Hausse de la charge combustible à prix constant : (- 1,3 MF)
- Effet prix lié à la variation des tarifs de vente d'énergie et d'achat (+ **0,7 MF**)
 - Diminution du prix moyen des ventes : (- 0,03 MF)
 - Baisse du prix du carburant: (+ 0,8 MF)

Les évolutions significatives sur les autres postes sont les suivantes :

- (+ 4 MF) de charges calculées : +1 MF sur la production et +3 MF sur la distribution
- (+ 17 MF) de charges de production : achat et charges externes de maintenance et main d'œuvre.
- (- 14 MF) de charges de distribution

Le résultat avant péréquation et impôt s'élève à - 54 MF contre - 47 MF en 2012.

Après péréquation tarifaire la quote-part de résultat net d'impôt liée à la concession s'élève à 933 090 F (1,54 F x 605.065 kWh vendus).

4°) – Actif, Passif et Résultat de la concession

ACTIF	Ua huka	
	2013	2012
Immobilisations concédées	213 413 157	180 038 256
Immobilisations privées	11 126 333	16 158 185
Immobilisations financières		
Immobilisations en-cours	1 261 165	25 771 150
Avances et acomptes		
Total immobilisations brutes	225 800 655	221 967 591
Amortissements et provisions	-61 401 032	-55 280 884
Immobilisations nettes	164 399 623	166 686 707
Stock	5 087 382	5 071 458
Créances clients	4 635 908	4 911 021
Autres créances	408 086	305 437
Charges constatées d'avance		
Provisions pour dépréciation	-143 956	-30 294
Stock et créances nets	9 987 420	10 257 622
Placements et trésorerie		
Compte courant du concessionnaire		
TOTAL ACTIF	174 387 043	176 944 329

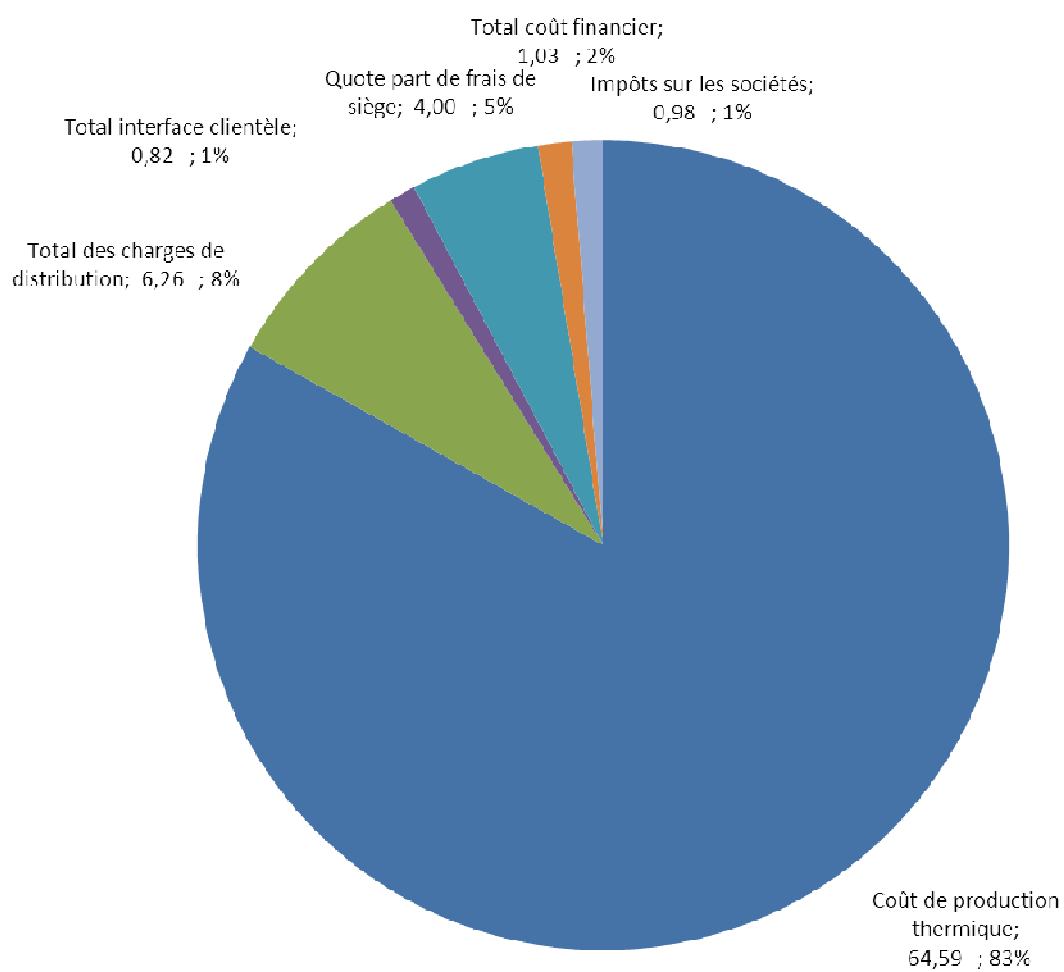
PASSIF	Ua huka	
	2013	2012
Capital		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat	933 090	372 132
Capitaux propres	933 090	372 132
Droits des tiers et concédants	16 899 249	19 962 115
Caducité et provision pour renouvellement	40 689 051	35 531 382
Autres provisions	1 798 778	1 731 591
- PIDR	1 798 778	1 731 591
- Autres provisions	0	
Provision pour risques et charges	42 487 829	37 262 973
Compte courant du concessionnaire (emprunt)	95 227 253	100 453 567
Emprunts et dettes financières		
Clients - avances sur consommation	1 057 169	1 036 999
Fournisseurs	13 200 502	13 383 391
Dettes fiscales et sociales	4 581 951	4 473 151
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Emprunts et dettes	18 839 622	18 893 541
TOTAL PASSIF	174 387 043	176 944 329

COMPTE DE RESULTAT PAR CONCESSION	Ua huka	
	2013	2012
Ventes d'énergie	22 481 183	20 871 183
nombre de kWh vendus	605 065	561 060
prix moyen	37.15	37.20
Production Thermique du concessionnaire		
Nb de kWh produits (nets de consommations internes)	690 294	647 528
Energie	-19 432 944	-18 950 020
Maintenance et fonctionnement	-35 480 008	-17 742 664
Amortissement des actifs de concession	-9 675 217	-8 547 662
Coût de production	-64 588 169	-45 240 346
Coût de l'énergie / kWh produit	-28.15	-29.27
Coût de production / kWh produit	-93.57	-69.87
Livraisons directes sur le réseau		
Achats producteurs solaires		
Nb de kWh achetés		
Coût d'achat		
Coût / kWh	#DIV/0!	#DIV/0!
Total énergie injectée en distribution		
Nb de kWh	690 294	647 528
Coût de l'énergie à l'entrée de la distribution	-64 588 169	-45 240 346
Coût / kWh	-93.57	-69.87
Pertes de distribution		
Nb de kWh perdus	85 229	86 468
En % de l'énergie entrante	12.35%	13.35%
Coût des pertes de distribution	-7 974 552	-6 041 194

COMPTE DE RESULTAT PAR CONCESSION	Ua huka	
	2013	2012
Energie livrée aux compteurs		
Nb de kWh	605 065	561 060
Coût de l'énergie distribuée	-56 613 617	-39 199 152
Distribution		
- Maintenance et Fonctionnement	6 167 442	-7 998 200
- Amortissement des actifs de concession	-12 430 629	-9 454 001
Total des charges de distribution	-6 263 187	-17 452 201
Par kWh vendu	-10,35	-31,11
Interface clientèle		
- Produits accessoires à l'énergie (perception de taxes, relances, coupures...)	220 741	189 610
- Affranchissements	-311 880	-29 532
- Fonctionnement	-728 987	-512 533
Total interface clientèle	-820 126	-352 455
Par kWh vendu	-1,36	-0,63
Coût brut de l'énergie livrée aux clients	-71 671 482	-63 045 002
Par kWh vendu	-118,45	-112,37
Frais de siège (quote part activités concédées)	-4 004 891	-3 658 817
Par kWh vendu	-6,62	-6,52
Total coût financier	-1 029 425	-1 280 208
Par kWh vendu	-1,70	-2,28
Coût de revient total de l'énergie vendue avant péréquation	-76 705 798	-67 984 027
Par kWh vendu	-126,77	-121,17
Péréquation inter îles	56 132 990	47 997 509
Par kWh vendu	92,77	85,55
Impôts sur les sociétés	-975 284	-490 677
Résultat net par concession	933 090	393 988
Par kWh vendu	1,54	0,70

Synthèse de la répartition des coûts – UA HUKA

2013 (en MF et en %)



3 – INFORMATIONS SUR LES BIENS IMMOBILISES

1. Variation du patrimoine immobilier

	2012	Acquisition	Cession	2013
Production	81 894 041	13 506 001	2 119 755	93 280 287
Distribution	98 144 215	34 140 751	12 152 096	120 132 870
Total	180 038 256	47 646 752	14 271 851	213 413 157

Les acquisitions sur l'exercice 2013 s'élèvent à 48 MF dont :

- 13,5 MF en production, dont :
 - 13,1 MF pour l'aménagement du nouveau stockage gasoil ;
 - 0,4 MF pour l'agencement du bâtiment.

- 34,1 MF en distribution, dont :
 - 3,4 MF pour le transformateur ;
 - 17,3 MF pour le réseau aérien ;
 - 13,2 MF pour le réseau souterrain ;
 - 0,3 MF pour le branchement/comptage.

Les diminutions s'élèvent à 14,3 MF dont :

- 2,1 MF de biens de production, dont 1,7 MF à nouveau, et 0,4 MF de combustible ;
- 12,2 MF de biens de distribution, concernant le réseau aérien.

Les immobilisations en cours du domaine concédé s'établissent à 1 MF, en baisse de 25 MF par rapport à 2012.

2. Situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public

Ets	Site	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute	Amortissement technique	Amortissement technique pour ordre	Provision pour renouvellement	Provision pour amortissement de caducité (y/c PRU)	Dotation/Reprise 2013				ATO +/-
									AT	PR	Caducité	Total	
54	X54	BATIMENT UA HUKA	01/01/2000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	X54	APPORT CONCEDANT UA HUKA	01/01/2007	18 624 064	-	5 432 021	-	-	-	-	-	-	776 003
54	X54	REAMENAG BAT CENTRALE	01/03/2009	6 491 218	-	1 214 486	-	-	-	-	-	-	251 273
54	X54	ARMOIRE SECURITE UA HUKA	01/08/2013	395 848	-	7 701	-	-	-	-	-	-	7 701
54	X54	FG WILSON P250 UA HUKA	18/04/2008	10 329 172	7 770 110	-	-	-	1 972 724	-	-	-	-
54	X54	FG WILSON P250 UA HUKA	18/04/2008	10 329 171	7 770 110	-	-	-	1 972 724	-	-	-	-
54	X54	FG WILSON P250 UA HUKA	18/04/2008	10 329 171	7 770 110	-	-	-	1 972 724	-	-	-	-
54	X54	FILIERE UA HUKA	01/01/2002	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
54	X54	AMENAG NV STOCKAGE GASOIL	01/08/2013	13 110 153	-	255 061	-	-	-	-	-	-	255 061
54	X54	RENOV.TGBT TRANSFO SEPAM	01/03/2009	13 546 582	-	2 619 005	-	-	-	-	-	-	541 863
54	X54	AIR DEPOTAGE UA HUKA	01/04/2007	6 054 335	-	1 634 669	-	-	-	-	-	-	242 174
54	X54	DDAE ENVIRONNEMENT UAHUKA	18/04/2008	602 000	-	137 323	-	-	-	-	-	-	24 080
54	X54	SYST EXTINC INCENDIE HUKA	01/01/2011	3 468 573	-	433 572	-	-	-	-	-	-	144 524
54	X54	CESSION CENTRALE UA HUKA							941 873				(154 530)
54	X54	TOTAL PRODUCTION UA HUKA		93 280 287	23 310 330	11 733 838	-	20 886 273	6 860 045	-	2 815 172		2 088 149
54	X54	TRANSFO UA HUKA 2003	01/01/2003	227 161	99 950	-	41 201	-	9 087	4 088	-	-	-
54	X54	TRANSFOS UA HUKA CP 2005	01/07/2005	633 142	215 271	-	97 092	-	25 326	11 423	-	-	-
54	X54	POSTE CP UA HUKA 20070	01/07/2007	1 518 215	-	394 738	-	-	-	-	-	-	60 729
54	X54	TRANSFO VAIPAE UA HUKA	23/07/2008	1 065 000	-	231 697	-	-	-	-	-	-	42 600
54	X54	MEP COFFRET RELESTAGE DP	01/01/2013	498 156	-	19 926	-	-	-	-	-	-	19 926
54	X54	MEP COFFRET RELESTAGE DP	01/01/2013	498 156	-	19 926	-	-	-	-	-	-	19 926
54	X54	MEP COFFRET RELESTAGE DP	01/01/2013	498 156	-	19 926	-	-	-	-	-	-	19 926
54	X54	TRANSFO SOCLE UA HUKA	01/01/2013	1 855 951	-	74 238	-	-	-	-	-	-	74 238
54	X54	POSTE UA HUKA 2000	01/01/2000	5 062 637	2 835 076	-	1 186 340	-	202 505	118 634	-	-	-
54	X54	RES.AERIEN UA HUKA 2002	01/01/2002	2 671 684	1 282 408	-	626 108	-	106 867	75 710	-	-	-
54	X54	RES.AERIEN UA HUKA 2003	01/01/2003	30 999	13 640	-	6 220	-	1 240	622	-	-	-
54	X54	RESEAUX UA HUKA 2003	01/01/2003	262 613	-	115 550	162 100	-	-	16 210	-	-	10 505
54	X54	RESEAUX UA HUKA 2003	01/01/2003	592 818	-	260 843	365 923	-	-	36 593	-	-	23 713
54	X54	RESEAU CP 41906 2004 HUKA	01/07/2004	87 035	33 072	-	14 915	-	3 482	1 570	-	-	-
54	X54	RESEAUX UA HUKA 2004	01/07/2004	591 344	-	224 713	326 059	-	-	34 322	-	-	23 654
54	X54	RENF QTIER TEIKIHUANAKA	01/01/2005	3 727 358	1 341 846	-	605 099	-	149 094	67 234	-	-	-
54	X54	RESEAUX UA HUKA 2005	01/06/2005	449 010	-	154 158	223 690	-	-	26 061	-	-	17 960
54	X54	RENF RES BTA CP UA HUKA	01/07/2006	116 877	-	35 063	-	-	-	-	-	-	4 675
54	X54	EXT BTA QTIER FOURNIER UA	31/05/2007	1 683 437	-	448 916	-	-	-	-	-	-	67 337
54	X54	EXT BTA QTIER TEATIU UA	31/05/2007	1 050 584	-	280 154	-	-	-	-	-	-	42 023
54	X54	RESEAUX CP UA HUKA 2007	01/07/2007	3 110 097	-	808 626	-	-	-	-	-	-	124 404
54	X54	RESEAUX UA HUKA 2007	01/07/2007	317 785	-	82 622	-	-	-	-	-	-	12 711
54	X54	RESEAUX UA HUKA 2007	01/07/2007	97 468	-	25 343	-	-	-	-	-	-	3 899

Ets	Site	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute	Amortissement technique	Amortissement technique pour ordre	Provision pour renouvellement	Provision pour amortissement de caducité (y/c PRU)	Dotation/Reprise 2013				ATO +/-
									AT	PR	Caducité	Total	
54	X54	RESEAUX CP UA HUKA 2008	01/07/2008	2 148 084	-	472 577	-	-	-	-	-	-	85 923
54	X54	EXT BTA VAIPAE UA HUKA	23/07/2008	7 891 809	-	1 716 905	-	-	-	-	-	-	315 672
54	X54	EXT BTA QT PAUTEHEA	18/08/2008	528 798	-	113 574	-	-	-	-	-	-	21 152
54	X54	RENOV.ECLAIR.PUBL.UA HUKA	01/01/2009	367 819	-	73 565	-	-	-	-	-	-	14 713
54	X54	RESEAUX CP UA HUKA 2009	01/07/2009	14 567 855	-	2 622 213	-	-	-	-	-	-	582 714
54	X54	RESEAU CP UA HUKA 2010	01/07/2010	1 909 547	-	267 337	-	-	-	-	-	-	76 382
54	X54	RESEAUX CP UA HUKA 2011	01/07/2011	10 713 209	-	1 071 320	-	-	-	-	-	-	428 528
54	X54	RESEAUX 2011 CONCED HUKA	01/07/2011	62 032	-	6 203	-	-	-	-	-	-	2 481
54	X54	RESEAUX CP UA HUKA 2012	01/07/2012	7 852 081	-	471 125	-	-	-	-	-	-	314 083
54	X54	ELECT RESEAU AERIEN FESTI	01/01/2013	2 908 182	-	116 327	-	-	-	-	-	-	116 327
54	X54	RESEAUX CP UA HUKA 2013	01/07/2013	14 403 564	-	288 071	-	-	-	-	-	-	288 071
54	X54	RESEAUX 2013 CONCED UA HU	01/07/2013	36 733	-	735	-	-	-	-	-	-	735
54	X54	EXTENSION BTSOUT VAIPAE	23/07/2008	7 817 357	-	1 214 792	-	-	-	-	-	-	223 353
54	X54	ELECT RESEAU SOUT FESTIVA	01/01/2013	13 150 658	-	375 733	-	-	-	-	-	-	375 733
54	X54	COMPTAGE UA HUKA 2000	01/01/2000	20 752	14 527	-	4 157	-	1 038	401	-	-	-
54	X54	COMPTAGE UA HUKA 2000	01/01/2000	272 016	-	190 413	235 473	-	-	23 548	-	-	13 601
54	X54	COMPTAGE UA HUKA 2001	01/01/2001	150 348	-	97 725	122 252	-	-	12 225	-	-	7 517
54	X54	COMPTAGE UA HUKA 2002	01/01/2002	154 801	92 880	-	32 880	7 740	-	3 288	-	-	-
54	X54	COMPTAGE UA HUKA 2002	01/01/2002	558 094	-	334 858	428 596	-	-	42 860	-	-	27 904
54	X54	COMPTAGE UA HUKA 2003	01/01/2003	306 378	-	168 509	221 745	-	-	22 174	-	-	15 319
54	X54	POSE COMPTEUR 2004 UA HUK	01/07/2004	95 148	45 194	-	15 680	4 757	-	1 651	-	-	-
54	X54	BRANCHEMENT UA HUKA 2004	01/07/2004	124 700	-	59 232	79 781	-	-	8 398	-	-	6 235
54	X54	BRCHT UA HUKA 2006	01/07/2006	653 727	-	245 146	330 195	-	-	44 026	-	-	32 687
54	X54	BRCHT/CPTAGES CP UA HUKA	01/07/2006	296 260	111 097	-	38 543	14 813	-	5 139	-	-	-
54	X54	APPORT CONCEDANT UA HUKA	01/01/2007	2 704 460	-	2 704 460	-	-	-	-	-	-	-
54	X54	BRCHT UAHUKA 2007	01/07/2007	658 452	-	213 998	288 238	-	-	44 344	-	-	32 922
54	X54	BRCHT/CPTAGES CP UA HUKA	01/07/2007	1 238 449	402 495	-	33 564	61 922	-	5 164	-	-	-
54	X54	BRCHT/CPTAGES CP UA HUKA	01/07/2008	753 793	207 295	-	71 918	37 690	-	13 076	-	-	-
54	X54	BRCHT 2009 FINANC.TIERS	01/12/2009	98 743	-	20 159	27 154	-	-	6 650	-	-	4 937
54	X54	COMPTAGE TIERS UAH 2010	01/07/2010	246 533	-	43 144	58 111	-	-	16 603	-	-	12 327
54	X54	BRCHT/CPTAG UA HUKA 10/10	01/07/2010	156 589	27 402	-	9 506	7 829	-	2 716	-	-	-
54	X54	BRCHT/CPTAGE UA HUKA 2011	01/07/2011	137 361	-	17 170	-	-	-	-	-	-	6 868
54	X54	COMPTAGE TIERS UAHUKA2011	01/07/2011	158 745	-	19 843	-	-	-	-	-	-	7 937
54	X54	COMPTAGE TIERS UAHUKA2012	01/07/2012	52 915	-	3 969	-	-	-	-	-	-	2 646
54	X54	COMPTAGE TIERS UAHUKA2013	01/07/2013	291 195	-	7 280	-	-	-	-	-	-	7 280
54	X54	CESSION DIST UA HUKA						4 662 763	2 364 090				(1 622 116)
54	X54	TOTAL DISTRIBUTION UA HUKA		120 132 870	6 722 153	16 132 822	5 652 540	31 605 974	5 296 153	3 008 820	4 125 656		1 970 157
54		>>>> TOTAL PAR CONCESSION UA HUKA		213 413 157	30 032 483	27 866 660	5 652 540	52 492 247	12 156 198	3 008 820	6 940 828	22 105 846	4 058 306

3. Suivi du programme contractuel d'investissements

Total production

Ets	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute	Taux d'améliorant
54	ARMOIRE SECURITE UA HUKA COUPE FEU	01/08/2013	395 848	100%
54	AMENAG NV STOCKAGE GASOIL DE 30 M3 CENTRALE UA HUKA	01/08/2013	13 110 153	81%
54	TOTAL PRODUCTION UA HUKA		13 506 001	

Total distribution

Ets	Composants	Date de mise en service	Valeur Brute	Taux d'améliorant
54	MEP COFFRET RELESTAGE DP 54G2001 UA HUKA	01/01/2013	498 156	100%
54	MEP COFFRET RELESTAGE DP 54G2031 UA HUKA	01/01/2013	498 156	100%
54	MEP COFFRET RELESTAGE DP 54G2032 UA HUKA	01/01/2013	498 156	100%
54	TRANSFO SOCLE UA HUKA FESTIVAL MARQUISES	01/01/2013	1 855 951	100%
54	ELECT RESEAU AERIEN FESTIVAL MARQUISES A UA HUKA	01/01/2013	2 908 182	100%
54	RESEAUX CP UA HUKA 2013 CP 2013	01/07/2013	14 403 564	0%
54	RESEAUX 2013 CONCED UA HUKA FINANCEMENT	01/07/2013	36 733	100%
54	ELECT RESEAU SOUT FESTIVAL MARQUISES A UA HUKA	01/01/2013	13 150 658	100%
54	COMPTAGE TIERS UAHUKA2013 FINANCEMENT UA HUKA	01/07/2013	291 195	100%
54	TOTAL DISTRIBUTION UA HUKA		34 140 751	

4. Dépenses de renouvellement réalisé dans l'année

Ets	N° Chantier	Libellés d'investissement	Montant
54	B5909	RENOUV RESEAUX HT SOUTERRAIN TAHITI & ILES	142 338
54	B5927	RENOUV RESEAUX HT AERIEN TAHITI & ILES	60 515
54	E4921	540110-EQUIP. SUPPORTS RESEAUX HT&BT - ILES	14 200 711
54	R54200	510065 AMEN. NEW STOCKAGE GASOIL CENT UA HUKA I5400	2 465 929
54		TOTAL DES DEPENSES DE RENOUVELLEMENT	16 869 493

4 – ENGAGEMENTS NECESSAIRES A LA CONTINUTE DU SERVICE PUBLIC

1. Etats des engagements à incidence financière

a) Convention de fourniture de Gasoil pour les autres îles (EDT – PETROPOL)

Durée : 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2013 (prolongé par avenant jusqu'au 30 juin 2014)

Prix : prix officiels fixés par la Polynésie française, diminués d'une remise de 2,06 xpf/litre sur les prestations locales.

Le contrat contient des clauses de garanties de stock, de livraison prioritaire, et d'adaptation aux demandes du client.

b) Accord d'Indemnité de Départ à la Retraite

Accord collectif d'entreprise, durée indéterminée.

Une somme est provisionnée chaque année, en fonction notamment d'une estimation du turnover du personnel, de l'âge prévisionnel de départ à la retraite des agents, et de leur niveau de rémunération prévu.

c) Divers accords de maîtrise foncière des réseaux

Conventions d'occupation d'emprises foncières par des postes de transformation, et conventions d'autorisation de passage par les conduites électriques.

Incidence financière faible, la gratuité étant la règle.

Durée généralement calée sur celle de la concession existante.